

ESADMM 23/06/20
Délibération n° DELIB_09_FI_20_06_23_TARIFS

INS EA MM

Institut national supérieur
d'enseignement artistique
Marseille Méditerranée

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
MARSEILLE MÉDITERRANÉE**

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

**Droits d'inscription année universitaire
2020-2021 et autres tarifs**

**Conseil d'Administration
Séance du 23 juin 2020**

Délibération n° DELIB_09_FI_20_06_23_TARIFS

L'an deux mille vingt, le vingt-trois juin,

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au conservatoire Pierre Barbizet, à l'invitation de Madame la Présidente en date du 12 juin 2020.

YU

- Les articles L 1431-1 à L 1431-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Le décret 2012-1246 du 07 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Le décret 2013-756 du 19 août 2013 modifié, relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du Code de l'Éducation,
- Le décret 2012-455 du 04 avril 2012 modifiant le décret 2008-974 du 18 septembre 2008 relatif aux bourses et aides financières accordées aux étudiants relevant du ministère de l'enseignement supérieur,
- L'arrêté du 19 juillet 2018 fixant les plafonds de ressources relatifs aux bourses d'enseignement supérieur du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'année universitaire 2018-2019,
- L'arrêté du 19 juillet 2018 portant sur les taux des bourses d'enseignement supérieur du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'année universitaire 2018-2019,
- La circulaire 2018-079 du 25 juin 2018 (NOR : ESR1816798C) relative aux modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides au mérite et des aides à la mobilité internationale pour l'année 2018-2019,
- La circulaire 2018-002 du 06 août 2018 (NOR : MIC1821142C) relative aux modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides au mérite et aides à la mobilité internationale du ministère de la culture pour 2018-2019
- La délibération n°09_CA_12_07_10 du 10 juillet 2012, portant sur les éditions et produits dérivés,
- La délibération n°02_FI_19_07_17_TARIFS du 17 juillet 2019 portant sur les droits d'inscription et tarifs,

ESADMM 23/06/20
Délibération n° DELIB_09_FI_20_06_23_TARIFS

- Les articles L.2125-1 à L.2125-6 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

La Présidente,

EXPOSE

L'établissement est soucieux d'offrir à ses étudiants et à ses adhérents des enseignements d'excellence avec des intervenants de grande renommée, des installations modernisées et des services constamment améliorés et accrus.
Ces améliorations continues justifient une évolution maîtrisée de la participation demandée aux usagers du service.

Les évolutions des tarifs portent sur :

- Les droits d'inscription au conservatoire Pierre Barbizet (point 2/p.8) ;
- La location d'espaces du conservatoire (point 6/p.13).

1- Inscription en formation supérieure

La participation aux inscriptions à chaque concours d'entrée ou commission d'équivalence est fixée à 50,00 €.

Le coût unitaire de renouvellement de la carte d'étudiant, à la suite d'une destruction, d'une perte ou d'un vol, est de 10,00€.

1.1- Formation initiale

Types d'étudiants	Boursiers	Non boursiers
Ressortissants Union Européenne cursus LMD	200,00 €	500,00 €
Ressortissants hors Union Européenne cursus LMD	200,00 €	1 500,00 €
Diplômés post DNSEP	NC	300,00 €

Une semaine d'intégration linguistique (200,00 euros) est fortement conseillée (cours de F.L.E).

1.2- Classe préparatoire

Types d'étudiants	Boursiers	Non boursiers
Ressortissants Union Européenne	200,00 €	1 100,00 €
Ressortissants hors Union Européenne francophones	200,00 €	2 000,00 €

Une semaine d'intégration linguistique (200,00 euros) est fortement conseillée (cours de F.L.E).

ESADMM 23/06/20

Délibération n° DELIB_09_FI_20_06_23_TARIFS

1.3- Achat de fournitures

REPROGRAPHIE

Imprimantes	Prix unitaire
Laser Couleur	
A4	0,20 € / copie
A3	0,40 € / copie
Traceur largeur 91 cm	
Papier standard	
A0	4,00 € / copie
A1	2,00 € / copie
A2	1,00 € / copie
Traceur (largeur 91 cm)	
Papier couché	
A0	6,00 € / copie
A1	3,00 € / copie
A2	1,50 C / copie
Epson 7880 (largeur 61 cm) :	
Baryté 1m2	20,00 C / copie

BOIS

Type de fournitures	Prix unitaire
Contre-plaqué épaisseur 5 mm	4,50 € / m2
Contre-plaqué épaisseur 8 mm	6,60 € / m2
Contre-plaqué épaisseur 10 mm	6,90 C / m2
Contre-plaqué épaisseur 12 mm	8,70 C / m2
Contre-plaqué épaisseur 15 mm	10,10 € / m2
Contre-plaqué épaisseur 30 mm	17,50 € / m2
Contre-plaqué cintrable épaisseur 9 mm (ajout)	8,20 C / m2
Contre-plaqué peuplier épaisseur 5 mm	3,60 € / m2
Contre-plaqué 3 plis épaisseur 19 mm	10,80 € / m2
Tasseaux pour châssis 40x40	1,50 € / ml
Tasseaux pour châssis 50x50	2,70 € / ml
Bois massif hêtre	250,00 € / m3
Bois massif chêne	720,00 C/ m3
Bois massif tilleul	450,00 C/ m3

ESADMM 23/06/20
 Délibération n° DELIB_09 FI_20_06 23_TARIFS

TERRE

Type de fournitures	Prix unitaire
Argile Rouge FR125 Lisse	0,38 C / m2
Argile Rouge PF/CHM Chamotte moyenne 0-1,5 mm	
Faïence blanche lisse FDS	0,39 € / m2
Argile brune PM*E lisse	
Grès GSA chamottée 0-05	
Grès GSA 40 lisse	
Grès blanc W11 lisse	
Grès blanc W2502 chamotte 0,02 impalpable / 25 %	0,52 € / m2
Grès réfractaire noir PRNM – Chamotte moyenne 0-1,5 mm 1260°C	
Grès réfractaire	
Porcelaine de Bavière Mont-Blanc	1,71 € / m2
Porcelaine Audrey Blackman 1101	0,96 € / m2
Porcelaine en pate Nevada (PT390B)	
Feldspath potassique Ice 10 (Orthose)	0,69 € / m2
Plâtre de moulage	0,32 C / m2

ESADMM 23/06/20

Délibération n° DELIB_09_FI_20_06_23_TARIFS

SÉRIGRAPHIE / LITHOGRAPHIE

Type de fournitures	Prix unitaire
PLAQUE OFFSET / ALUGRAPHIE :	
▪ 60*74cm	2,50 C / pièce
▪ 40*50cm	1,25 C / pièce
TÔLE ZINC	25,00 € / m2
TÔLE CUIVRE	70,00 € / m2
TYPON TRACEUR	6,00 € / m2
Linoleum	25,00 € /m2
Lithographie Papier type 1 :	
▪ Simili Japon 48*64cm / 130g (lithographie, taille d'épargne, adapté à la taille-douce, encollage entier)	0,70 C / pièce
▪ Simili Japon 48*64cm / 225g (lithographie, taille d'épargne, adapté à la taille-douce, encollage entier)	0,70 € / pièce
▪ JS Opal 50*65cm / 180g (taille-douce, taille d'épargne, sérigraphie, litho, encollage interne)	0,70 € / pièce
▪ Vieil Hollande 50*65cm / 250g (taille-douce, taille d'épargne, sans encollage)	0,70 C / pièce
▪ Incisioni 652 50*70cm / 250g (taille-douce, taille d'épargne, sérigraphie, litho, encollage interne)	0,70 € / pièce
Lithographie Papier type 2 :	
▪ Velin Johannot Arches 50*65cm / 125g (taille-douce, gaufrage, encollage interne)	1,00 € / pièce
▪ JS Opal 50*65cm / 250g (taille-douce, taille d'épargne, sérigraphie, litho, encollage interne)	1,00 € / pièce
▪ Zerkall 53,5*76cm / 250g (taille-douce, sans encollage)	1,00 € / pièce
▪ Zerkall Butten 55*76cm / 350g (taille-douce, sans encollage)	1,00 € / pièce
▪ Velin Johannot Arches 50*65cm / 240g (taille-douce, gaufrage, encollage interne)	1,00 C / pièce
▪ Simili Japon 64*96cm / 225g (lithographie, taille d'épargne, adapté à la taille-douce, encollage entier)	1,00 € / pièce
Sérigraphie Papier type 1 :	
▪ Olin, Bulk digital, blanc, bouffant 2.00, mat, vélin, sans bois ECF, 80g/m2 _ 320mm x 450mm, SRA3, BE	0,03 C / pièce
▪ Olin, Bulk digital, crème, bouffant 2.00, mat, vélin, sans bois ECF, 80g/m2 _ 320mm x 450mm, SRA3, BE	0,03 € / pièce

ESADMM 23/06/20

Délibération n° DELIB_09_FI_20_06_23_TARIFS

Sériographie Papier type 2 :	
▪ Olin, Bulk, blanc, bouffant, 2.00, mat vélin, sans bois ECF, 80g/m2 _ 720mm x 1020mm, BE	0,14 € / pièce
▪ Cyclus, Offset, blanc, 100% recyclé 140g/m2 _ 720mm x 1020mm, BE	0,14 € / pièce
▪ Olin, Rough, crème, 1.40, mat sans bois ECF, 120g/m _ 2720mm x 1020mm, BE	0,14 € / pièce
▪ Olin, Rough, extra blanc, 1.40, mat _ sans bois ECF, 120g/m2 _ 720mm x 1020mm, BE	0,14 € / pièce
Sériographie Papier type 3 :	
▪ Olin, Bulk, crème, bouffant, 2.00, mat vélin, sans bois ECF, 80g/m2 _ 720mm x 1020mm, BE	0,27 C / pièce
▪ Curious Translucents i-Tone®, clear 112g/m2, lisse, transparent sans bois ECF 320mm x 470mm, BE	0,27 C / pièce
▪ Pop'Set, Virgin Pulp, tourterelle, vélin_sans bois ECF, 170g/m2 _ 700mm x 1000mm, BE	0,27 € / pièce
Sériographie Papier type 4 :	
▪ Curious Metallics, Perles Akoya, 120g/m2_vélin, métallique, sans bois ECF_700mm x 1000mm, B1, BE	0,54 € / pièce
▪ Olin, Rough, extra blanc, 1.40, mat _ sans bois ECF, 170g/m2 _ 720mm x 1020mm, BE	0,54 € / pièce
▪ Curious Translucents Clear, clear 140g/m2, vélin, sans bois ECF_700mm x 1000mm, BE	0,54 € / pièce
▪ Rivoli, blanc, 240g/m2, vélin, 25% coton_700mm x 1000mm, BE	0,54 € / pièce
Sériographie Papier type 5 :	
▪ Pop'Set, Virgin Pulp, réglisse, vélin_sans bois ECF, 240g/m2_700mm x 1000mm, B1, BE	0,79 C / pièce
▪ Olin, Rough, crème, 1.40, mat _ sans bois ECF, 300g/m2 _ 720mm x 1020mm, BE	0,79 C / pièce
▪ Olin, Rough, crème, 1.40, mat sans bois ECF, 200g/m2 720mm x 1020mm, BE	0,79 C / pièce
▪ Olin, Rough, extra blanc, 1.40, mat _ sans bois ECF, 200g/m2 _ 720mm x 1020mm, BE	0,79 € / pièce
▪ Olin, Rough, extra blanc, 1.40, mat _ sans bois ECF, 300g/m2 _ 720mm x 1020mm, BE	0,79 C / pièce
Sériographie Papier type 6 :	
▪ TEKNOCARD, 0 Recycled 100%, non couché blanc, 100% recyclé, GZ, 300g/m2, 380µm _ 720mm x 1020mm,	1,05 € / pièce
▪ Carton gris, mat, 100% recyclé, 1230g/m2_2.000mm_760mm x 1060mm,	1,05 € / pièce

ESADMM 23/06/20
 Délibération n° DELIB 09_FI_20_06_23_TARIFS

MÉTAL

Type de fournitures	Prix unitaire
Rond serrur. 6mm	0,18 € / ml
Carré 6mm	0,18 € / ml
Rond serrur. 8mm	0,18 € / ml
Carré 8mm	0,38 € / ml
Rond serrur. 10 mm	0,38 € / ml
Carré 10 mm	0,38 € / ml
Rond serrur. 12 mm	0,63 € / ml
Cornière 20x20x3 mm	0,63 € / ml
Tube noir 16x1,5	0,63 € / ml
Simple T 20x20x3	0,63 € / ml
Rond serrur. 14 mm	0,63 € / ml
Tube EN10305 20x1,5	0,63 € / ml
Tube EN10305 25x1,5	0,63 € / ml
Profil creux 20x20x2	0,63 € / ml
Cornière 30x30x3	0,91 € / ml
Tube EN10305 22x1,2	0,91 € / ml
Tube EN10305 22x1,2	0,91 € / ml
plat 20x5 mm	0,91 € / ml
Tube EN10305 30x1,5	0,91 € / ml
Profil creux 25x25x2	0,91 € / ml
Profil creux 30x2	0,91 € / ml
Profil creux 40x20x2	0,91 € / ml
Profil creux 30x30x2	0,91 € / ml
Tôle 0,8	5,10 € / m2
Tôle 1,0	5,10 € / m2
Tôle 0,6	7,10 € / m2
Tôle 1,5	7,10 € / m2
Profil creux 140x80x30	7,10 € / ml
Tôle 2,0	10,00 € / m2

ESADMM 23/06/20
Délibération n° DELIB_09_FI_20_06_23_TARIFS

PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE

Type de fournitures	Prix unitaire
Papier Epson Photo Premium 255gr Semi-Glacé	25,00 € / m2

PHOTOGRAPHIE ARGENTIQUE

Type de fournitures	Prix proposé en €/m ²
PAP RC BRILLANT MGD1M 17,8 X 24,0 CM	0,40 € / pièce
PAP MG ART300 30,5 X 40,6 CM	2,60 C / pièce
PAP RC BRILLANT MGD1M 12,7 X 17,8 CM 500F	0,20 C / Pièce
PAP RC BRILLANT MGD1M 24,0 X 30,5 CM 50F	0,70 € / pièce
PAP BARYTE BRILLANT MGFB1K 30,5 X 40,6 CM 50f	1,50 € / pièce
DIRECT POSITIVE PAPER DPPFB1K 10,2X12,7CM 50f	0,40 € / pièce
FILM TX 400 TRI-X 135/36	3,70 €/ pièce
FILM FOMAPAN 100 120	2,30 C / pièce

ESADMM 23/06/20

Délibération n° DELIB_09_FI_20_06_23_TARIFS

2- Inscription en formation spécialisée

Tarifs d'inscription au Conservatoire à rayonnement régional Pierre Barbizet

Frais de dossier= 16 €

Frais de scolarité :

- Résidents à Marseille

Quotient familial	>250	250 à 500	500 à 800	800 à 1100	1100 à 1500	1500 à 2000	2000 à 2500	>2500
Cycle Éveil	98	112	126	133	140	140	154	168
Cycles 1,2,3	126	144	162	171	180	180	198	216
Cycles spécialisés et post DEM	175	200	225	237.5	250	250	275	300

- Résidents hors Marseille

Quotient familial	>250	250 à 500	500 à 800	800 à 1100	1100 à 1500	1500 à 2000	2000 à 2500	>2500
Cycle Éveil	196	224	252	266	280	280	308	336
Cycles 1,2,3	252	288	324	342	360	360	396	432
Cycles spécialisés et post DEM	350	400	450	475	500	500	550	600

Élèves auditeurs: idem cycles Éveil.

Élèves « pratique d'ensemble de haut niveau » : idem cycles 1,2,3.

Modules d'enseignements complémentaires : 50% du tarif des cycles Éveil (arrondi à l'entier supérieur).

À partir du 3^{ème} enfant inscrit/famille : 50% de réduction.

Exonération complète des droits de scolarité :

- élèves boursiers du Ministère de la Culture
- élèves des Classes à Horaires Aménagés Musique ou Théâtre ou inscrits au Bac TMD. (A l'exception des disciplines supplémentaires choisies par l'élève et ne faisant pas partie du cursus).

ESADMM 23/06/20
Délibération n° DELIB_09_FL_20_06_23_TARIFS

3- Formation professionnelle continue

3.1- Cours renforcés de langues vivantes

Modules de Français FLE et langues étrangères (10 étudiants minimum)

Modules	Etudiants ESADMM en €	Personnes extérieures en €
1 semaine (20h)	200,00 €	250,00 €
2 semaines (40h)	350,00 €	450,00 €
Semaine supplémentaire	100,00 €	150,00 €
préparation CEC	120,00 €*	300,00 €

* 50 C pour les étudiants boursiers

3.2 - Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Zone	Types de demandeurs	Sans accompagnement	Avec accompagnement
Union Européenne	Individuels	500,00 €	1 000,00 €
	Bénéficiaires d'un dispositif de prise en charge	1 500,00 €	2 000,00 €
Hors Union européenne	Individuels	1 500,00 €	2 000,00 €
	Bénéficiaires d'un dispositif de prise en charge	2 500,00 €	3 000,00 €

ESADMM 23/06/20

Délibération n° DELIB_09_F1_20_06_23_TARIFS

3.3- Certificat de plasticiens intervenants (300 h)

Demandeurs	Inscription	
	Individuelle	Dispositif de prise en charge
Union Européenne	500,00 €	1 500,00 €
Hors Union Européenne	1 500,00 €	3 000,00 €

3.4- Cours d'économie de la culture

- Cycle de 2 semaines (60h) 4 000,00 € (10 étudiants minimum)
- Cycle de 4 semaines (120h) 7 000,00 €
- Cycle de 8 semaines (240h) 11 000,00 €
- Cycle de 2x8 semaines (480h) 17 000,00 €
- Cycle de 3x8 semaines (720h) 20 000,00 €

4- Les adhésions aux Ateliers publics

Libellés	Publics	Nb h /session	Tarif en € /session (2 sessions/an)
Atelier pratique	Adultes	96 h	200,00 €
		48 h	125,00 €
Cours à thème & histoire de l'art 2	Adultes	32h	110,00 €
Cours avec modèle vivant	Adultes	32h + 16 h	300,00 €
Cours spécifiques	Enfants (moins de 13 ans) **	48 h	85,00 €
	Adolescents (13 à 18 ans inclus) **		85,00 €
	Déficlients visuels*		60,00 €
<i>Semaine de vacances scolaires</i>	Enfants et adolescents	16 h	160,00 €

*sur production d'une pièce justificative

** réduction carte collégien de Provence applicable

Carte d'invalidité : réduction de 50% sur les tarifs d'adhésion.

ESADMM 23/06/20

Délibération n° DELIB_09_FI_20_06_23_TARIFS

5- Les stages de perfectionnement et prestations à la carte

Ces prestations sont prévues pour des groupes de 10 personnes minimum.

Nature de l'offre	Inscriptions individuelles	
	Sans dispositif de prise en charge	Avec dispositif de prise en charge
Stage de perfectionnement (30 heures)	300,00 €	800,00 €

Prestations à la carte pour groupes (15 personnes maximum)

	Structure à but non lucratif	Structure à but lucratif
Prix à l'heure (2 heures minimum et facturable en sus par 1/2 h)	250,00 €	500,00 €
1/2 journée	600,00 €	1 200,00 €
Journée	1 000,00 €	1 800,00 €
Semaine	4 500,00 €	9 000,00 €

6- Privatisation d'espaces Beaux-arts de Luminy :

Type de locaux	Prix /jour	Personnel technique (*)	Total
Amphithéâtre	700,00 €	300,00 €	1 000,00 €
Load	1 000,00 €	(**)300,00 €	1 300,00 €
Salles	300,00 €	300,00 €	550,00 €
Patio	300,00 €	300,00 €	600,00 €
Ateliers	200,00 €	300,00 €	500,00 €
Galerie	500,00 €	(**)300,00 €	800,00 €

* en option **obligatoire

Les tarifs sont applicables à la 1/2 journée.

Ils pourront faire l'objet d'un abattement de 10 % au-delà d'une semaine consécutive, limité à 20 % maximum pour toute période allant au-delà de 2 semaines consécutives, à l'exclusion des contreparties « personnel technique ».

ESADMM 23/06/20

Délibération n° DELIB_09_FI_20_06_23_TARIFS

Conservatoire Pierre Barbizet :

Les grandes salles sont louées avec leur équipement par tranche de 12h.

Un demi-tarif peut être appliqué aux locations en vue de manifestations présentant un motif d'intérêt public ou d'encourager la pratique des amateurs ou pour des durées inférieures à 6h.

Espace	Durée	Tarif en €
salles Audoli et Tomasi	12h	690
salle Franchescati	12h	1782
salles Magaud, Billioud, Boisselot, Bibliothèque, Orgue,	12h	100
Auditorium Chape	12h	100
Cour d'honneur	12h	800
Salles de cours	2h	25
Tournage et shooting photo	12h	600
Parking pour stationnement ou catering	12h	100

7- Location des résidences

Durée du séjour	Villa			Loge	
	Chambres avec SdB et WC			WC et SdB communs	
	Chambre 1 lit 140cm	Chambre 2 lits 90cm mezzanine	Chambre 2 lits 90cm	Chambre 2 lits 90 cm	Chambre 1 lit 90cm
Prix/nuitée	60,00 €	40,00 €	50,00 €	40,00 €	30,00 €
Prix/semaine (base 7 nuitées)	420,00 €	280,00 €	350,00 €	280,00 €	210,00 €
Prix/mois (base 30 nuitées)	1 800,00 €	1 200,00 €	1 500,00 €	1 200,00 €	900,00 €

Le ménage et le réassort de lingerie et des kits toilette sont obligatoirement réalisés à chaque changement de locataire ou, à défaut, tous les 5 jours (90,00 € pour la villa et 70,00 € pour la loge).

ESADMM 23/06/20
Délibération n° DELIB_09_FI_20_06_23_TARIFS

Les conditions d'accès sont détaillées dans le règlement intérieur.
Les conditions d'exonération ne peuvent être octroyées que par le Directeur général pour des raisons pédagogiques. Le tarif, entretien et réassort inclus, est donc le suivant :

Nombre de Nuitées consécutives (N) et de séquences d'entretien (E)	Villa			Loge	
	Chambres avec SdB et WC			WC et SdB communs	
	1 Chambre 1 lit 140cm	2 lits 90cm mezzanine	2 Chambres 2 lits 90 cm	1 Chambre 2 lits 90 cm	1 Chambre 1 lit 90cm
1N+1E	150,00 €	130,00 €	140,00 €	110,00 €	100,00 €
2N+1E	210,00 €	170,00 €	190,00 €	150,00 €	130,00 €
3N+1E	270,00 €	210,00 €	240,00 €	190,00 €	160,00 €
4N+1E	330,00 €	250,00 €	290,00 €	230,00 €	190,00 €
5N+1E	390,00 €	290,00 €	340,00 €	270,00 €	220,00 €
N en plus/N	90,00 €	65,00 €	80,00 €	65,00 €	55,00 €
10N+2E	780,00 €	580,00 €	680,00 €	540,00 €	440,00 €
15N+3E	1 170,00 €	870,00 €	1 020,00 €	810,00 €	660,00 €
20N+4E	1 560,00 €	1 160,00 €	1 360,00 €	1 080,00 €	880,00 €
30N+5E	2 250,00 €	1 650,00 €	1 950,00 €	1 550,00 €	1 250,00 €

8- Redevance d'occupation du domaine public

8.1- Pour l'exploitation d'une cafétéria

La redevance sera égale à 5% du chiffre d'affaires de l'année avec une base minimale de 3 000,00 € / an
La première installation pourra donner lieu à une réduction de la redevance en fonction des aménagements consentis par le bénéficiaire après accord de l'ESADMM.

Le montant des avantages consentis au bénéfice de l'établissement et de ses usagers, dans le cadre de la convention, seront décomptés de la redevance exigible sans excéder le montant de celle-ci.
Un compte de ces avantages sera établi trimestriellement et validé par les deux parties.

8.2- Pour l'exploitation de distributeurs automatiques

La redevance sera égale à 270,00 € /an/m² ; chaque machine étant réputée occuper au moins 1m².

9- Les taxes

La taxe cinématographique est fixée à : 1 603,00 €/12h.

ESADMM 23/06/20

Délibération n° DELIB_09_FI 20_06_23_TARIFS

10- Les exonérations

Par décision du directeur général, des mises à disposition gratuites d'espaces peuvent être accordées dans le cadre d'échanges pédagogiques programmés annuellement, dans celui de travaux mis en œuvre par des réseaux professionnels auxquels l'ESADMM appartient (Marseille expo, Ecole(s) du Sud, ANDEA, CIPAC, etc.), ou pour tout autre motif d'intérêt général après consultation de la Présidente du Conseil d'administration. La mise à disposition gratuite d'espace peut aussi s'effectuer comme contrepartie d'une opération de mécénat en faveur de l'école, dans la limite de 25% du montant du don prévu par la loi du 1er août 2003.

11- Les remboursements

11.1- Boursiers

Tous les étudiants boursiers* (formation initiale et classe préparatoire) bénéficient d'un tarif d'inscription réduit, d'un montant total de 200,00 euros.

Les décisions d'attribution de bourses individuelles interviennent quelquefois après les dates de clôture des inscriptions. Dans le cas d'une réponse favorable à l'étudiant, l'établissement doit prendre en compte le nouvel état de l'étudiant en appliquant de manière rétroactive le tarif boursier et en remboursant les sommes trop perçues.

** Titulaire d'une bourse du CROUS ou de Campus France pour l'année universitaire d'inscription*

11.2- Étudiants en grande difficulté

D'autres étudiants, en grande précarité, ont sollicité certains organismes sociaux tels que le Fonds National d'Aide d'Urgence, avec le concours du CROUS et de l'Établissement. Dans ce cas également, l'établissement doit procéder au remboursement intégral des droits d'inscription.

En dehors des cas relatifs aux étudiants boursiers ou en grande précarité, certains remboursements doivent pouvoir être opérés au bénéfice des étudiants malades.

11.3 - Étudiants en maladie

Les étudiants dont la maladie, attestée par le contrôle d'un médecin agréé du centre inter universitaire de médecine préventive des étudiants, excède trois mois consécutifs, pourront prétendre au remboursement intégral ou partiel des sommes perçues, en fonction du temps de présence constaté.

11.4 - Adhérents

Les adhérents qui auront justifié d'une maladie entraînant une absence supérieure ou égale à 1/3 de la période d'inscription pourront bénéficier d'un remboursement calculé sur la base d'un pro rata temporis des droits acquittés.

Les adhérents pouvant justifier d'un changement de domicile à plus de 50 kilomètres du lieu régulier d'exercice de leur pratique pourront également en bénéficier dans les mêmes conditions.

ESADMM 23/06/20
Délibération n° DELIB_09_FI_20_06_23_TARIFS

11- Éditions et produits dérivés

Type	Notoriété locale ou petit format	Notoriété nationale ou moyen format	Forte notoriété ou grand format
Badge d'artiste	1,00 €		5,00 €
Cartes postales	3,00 €	4,00 €	12,00 €
Posters	8,00 €	10,00 €	15,00 €
Affiches imprimées	10,00 €	80,00 €	150,00 €
Sérigraphies numérotées	40,00 €		
Brochures	10,00 €	15,00 €	20,00 €
Catalogues	25,00 €	35,00 €	50,00 €

Telles sont les raisons pour lesquelles je propose au Conseil d'administration d'adopter ma proposition.



ESADMM 23/06/20
Délibération n° DELIB_09_FI_20_06_23_TARIFS

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : de valider l'ensemble des tarifications détaillées ci- dessus.

Article 2 : d'autoriser la présidente et le Directeur Générale à accorder des exonérations ou des réductions de tarif ou de redevance.

Nombre de membres en exercice	22
Nombre de membres présents	16
Nombre de suffrages exprimés	20
Votes pour	20
Votes contre	0
Abstentions	0

La présente délibération mise aux voix est :

- **Adoptée**
- ~~Rejetée~~

Fait à Marseille, le 23 juin 2020.

La Présidente

Anne-Marie d'Estienne d'Orves

Transmise au représentant de l'État le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

Publiée le :

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20200623-DELIB_09_TARIFS-DE
Reçu le 23/06/2020

